deux éléments contraires, la force et l'esprit. Les forteresses, il est vrai, se dressent de toutes parts; monuments de servitude et de dissolution, partout les forts se protégent de herses, de bastions, de remparts, de tout ce qui peut, en un mot, assurer la destruction de l'homme par l'homme. Mais à côté d'eux, et sous leur protection avouée, pour ainsi dire, plus beaux et plus grands, plus hauts et plus sûrs, surgissent, avec les temples de Dieu, les retraites, les refuges, les asiles destinés à tous les besoins, comme à toutes les misères et à toutes les souffrances. Souvent même les murailles, percées de meurtrières, en renferment d'autres plus utiles sans doute et d'un aspect toujours plus rassurant : parmi celles-ci, les unes abritent les trésors de la science ou les biens plus précieux encore de la charité : d'autres contiennent ces réserves prévoyantes que nos pères savaient surtout ménager pour guérir les plaies si fréquentes des disettes. C'est une de ces vastes resserres, toujours remplies de ce qui pouvait alléger les cruels fléaux de la famine, protégée peut-être autrefois par des murs de défense contre de violentes et brutales agressions; c'est un de ces lieux bénis du passé dans les détresses publiques que nous allons décrire en cet article sous la dénomination justement populaire, chez nos ancêtres, de grange aux dîmes ou de grenier d'abondance.

Cette œuvre si grande et si belle, qui nous étonne encore aujourd'hui par ses proportions, n'était rien qu'une simple dépendance d'un de ces établissements, providence d'une contrée, que les populations d'alentour regardaient avec raison comme une de leurs communes propriétés. La grange de Vauclair est la seule partie qui soit restée jusqu'ici de l'abbaye de ce nom, qui relevait d'une autre plus puissante et plus étendue encore; c'était celle de Foigny. Par leur généalogie, elles étaient l'une et l'autre de l'ordre de Cîteaux, filiation de Clairvaux. Voilà certes d'assez nobles titres de famille pour assurer à l'objet de notre présente description tout l'intérêt q u'on y peut attacher, autant par son origine que par son importance artistique et sa valeur même d'application : car il est difficile de séparer, dans nos appréciations des monuments, ce qui revient à ceux qui en ont inspiré la fondation, du tribut d'estime et d'éloges si justement mérité à leurs auteurs.

Quatre murs élevés à angles droits, dessinant un long carré, forment le plan par terre de la grange de Vauclair. Sur la ligne médiane, douze colonnes, et, entre la cinquième et la septième, vers la gauche, un mince refend, divisent ce vaste rectangle en deux nefs et quatorze travées. Un seul toit à deux versants, dont la pente est tracée par de hauts et vigoureux pignons, couvrent toute l'étendue de cette surface. Grâce à sa mâle simplicité peut-être, l'ensemble de ce grand corps de bâtiment a été respecté jusqu'à ce jour. Les destinées diverses qu'il a traversées et que nous raconterons, loin d'amener sa ruine, comme il aurait pu arriver, ont été la cause de sa conservation. Les petits intérêts qui au-